

Le rassemblement des enfants des cantons de La Roche-Bernard et Muzillac



Les enfants rassemblés devant le podium.

Dimanche avait lieu à La Roche-Bernard le rassemblement des enfants des cantons de La Roche-Bernard et Muzillac.

Le matin, une messe fut célébrée sur le terrain de la route de Nivillac par trois aumôniers de secteur. L'abbé Pechard, aumônier de l'enfance pour le canton de Muzillac, prononça quelques mots à l'adresse de son nombreux auditoire.

Il était ten en effet près de 1.000 garçons et filles, qui participèrent ensuite à un rallye et à une grande fête qui occupa tout l'après-midi. Une vingtaine d'équipes rivalisèrent d'habileté sur les pistes et, ensuite d'adresse dans les différents jeux.

Un grand jeu scénique, un lâcher de ballons et le lancement (symbolique) d'une fusée terminèrent cette fête, qui fut égayée par un chaud soleil d'été.

MUZILLAC

COUPURE DE COURANT. — Le courant sera coupé, mercredi 21 juin de 13 h. 30 à 18 h. : P. I. Muzillac, départ Grande-Rive ; P. 15 Gendarmerie ; rue d'Armorique ; place de la Mairie.

SARZEAU CONSEIL MUNICIPAL

INSTALLATION DU SANITAIRE AU CAMPING DE ST-JACQUES

M. Roussel n'étant plus en mesure d'effectuer les travaux, Mme le Maire de Sarzeau a contacté M. Guillard, qui accepte la réalisation de ces travaux et accorde un rabais de 5 % sur sa proposition à l'adjudication.

Le Conseil autorise le maire à signer le marché à intervenir.

INTERDICTION DU CAMPING SAUVAGE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

Mme le Maire donne connaissance au Conseil de la circulaire préfectorale du 22 mars 1967 signalant les inconvénients du camping sauvage sur les terrains non aménagés. Par mesure d'hygiène et de salubrité publique, il y aurait lieu d'interdire la pratique du camping sur les terrains communaux ne présentant pas les installations exigées.

Elle rappelle à l'assemblée que le camping est libre sur terrain privé, non aménagé, à raison de 3 tentes et de moins de 10 campeurs par terrain, avec autorisation écrite du propriétaire. Les terrains recevant plus de 10 campeurs et moins de 50 doivent être équipés et déclarés à la préfecture ; ceux de plus de 50 campeurs doivent être classés.

TRAVAUX DE REFECTION A LA PERCEPTION

Mme le Maire signale qu'il conviendrait d'aménager un bureau personnel pour le percepteur et d'installer le chauffage central dans l'immeuble. Une étude préliminaire fait ressortir une dépense de l'ordre de 40.000 fr.

Le Conseil décide l'exécution de ces travaux, sollicite l'octroi d'un prêt de 20.000 fr. le complément sera prélevé sur les fonds libres de la commune.

MAURON

Dimanche prochain

Kermesse des écoles publiques

Voici le programme de cette journée :

À 14 h. défilé des enfants et de chars fleuris.

À 15 h. nombreuses attractions sur le podium dressé dans la cour du C.E.G. public. Des stands variés et attrayants attendent les visiteurs.

La journée se terminera aux accords d'un orchestre réputé à partir de 21 h.

PLUMÉLEC

Ruche enfantine

Comme les années précédentes, une ruche enfantine fonctionnera à Plumélec du 23 juillet au 2 septembre (sauf les dimanches et lundis). Mmes Marie-Odile Le Galliard et Anne-Marie Vicaud en seront les monitrices.

Elle est réservée aux enfants de 3 à 9 ans que les parents peuvent dès à présent inscrire en s'adressant aux responsables habituels.

Les familles remplissant les conditions nécessaires peuvent obtenir les allocations vacances en adressant leur demande à la caisse d'Allocations familiales avant le 1^{er} juillet.

BIGNAN

Au Comité des fêtes

Après son cyclo-cross international du 5 mars qui connut un tollé succès, le comité des fêtes de Bignan présente la suite de ses festivités :

— Le 2 juillet : foire de l'Ouest de chiens et furets, avec cette année un concours de chiens de défense et de police ainsi qu'un concours de tir au pigeon. Un bal terminera cette manifestation.

— Le 4 août : concours de tir au pigeon. En soirée, bal et élection de la Reine du Granit.

— Le 3 septembre : nouvelle foire aux chiens, championnat départemental de tir au pigeon et circuit du Granit. Bal des Sports en soirée.

— Le 3 décembre à l'extérieur : grande fête des Reines, distribution des prix du championnat du Morbihan de la pêche et de la chasse ; course cycliste. En soirée, élection de la reine des reines du Morbihan, qualificative pour l'élection de Miss France.

BEIGNON

A propos du feu de la Saint-Jean au Bave, en Paimpont

Il a été annoncé, par voie d'affiches, qu'un feu de la Saint-Jean doit avoir lieu au Moulin du Bave, samedi 24 juin, avec le concours du Cercle de Ploërmel.

Il convient de préciser que ce n'est pas le Cercle celtique de Ploërmel, en tant que tel, qui animera cette veillée, mais une partie de ses membres, habitant d'ailleurs Beignon et Paimpont, qui viendront bénévolement faire danser au biniou et à l'accordéon ceux qui voudront passer une agréable soirée au Bave. Ces membres du Cercle de Ploërmel y participeront à titre strictement privé.

Comme il est d'usage en cette occasion, la invitent tous leurs amis des environs, en particulier ceux de Beignon, Paimpont, Coëtquidan, et bien sûr, Ploërmel, à se joindre à eux selon l'ancienne tradition sur l'aire, le samedi 24 juin, pour la fête de la St-Jean.

SÉRENT

RALLYE 1967.

Le secteur de Sérent groupant les paroisses de Lizio, le Roc Saint-André, Callac, Saint-Aubin, Saint-Guyomard et Sérent, organise le 25 juin à Lizio, un rassemblement d'enfants.

Ce rallye fête le 30^e anniversaire de la fondation du mouvement Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes.

Jeu scénique l'après-midi.

Le banquet du comité des fêtes de la Gacilly



Le président Renaud entouré de M. Rocher, maire et de M. Thébaud, pendant son allocution.



Une vue de la salle

PLOERMEL

REDACTION et PUBLICITÉ : 1, rue des Herces, Téléphone 193

LA FÊTE DES MINEURS DES CARRIÈRES DE CO



Le public sur le terrain

Cette fois encore, le public, toujours à la recherche des distractions de qualité, est venu nombreux à la Fête des Mineurs, aux Carrières de Co. Le temps se prêtait parfaitement à une fête de plein air et tous les stands ont connu une affluente qui ne pouvait que satisfaire les organisateurs.

Concours de palets, loteries, jeux divers, buvettes et bal ont retenu l'attention des spectateurs. Une parfaite organisation a fait que tout s'est déroulé pour le mieux, à la satisfaction de tous.

Nous devons spécialement remercier M. Blanchard, président du Comité ; M. Hommette, secré-

taire-trésorier, et MM. Caric, Le Floch, Goulec, Perrichot, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête des Mineurs.

Ne terminons pas sans mentionner la présence de M. Grélier, président d'honneur du Comité et directeur des Ardoisières de Co.

AUJOURD'HUI

Chez les Léopards : musique, répétition à 20 h. 30 aux Carmes, Gymnastique : aux Carmes, à 20 h. 15.

Cinéma Le Celtic : à 21 h. « Et vint le jour de la vengeance ».

COETQUIDAN

Le 2 juillet : Kermesse de l'Aumônerie

La Kermesse de Ploërmel se produira à la kermesse de l'Aumônerie du Lycée de Coëtquidan le 2 juillet : 40 sonneurs et danseurs ; tout le folklore breton en musique et en danses. Rendez-vous au 2 juillet pour la kermesse de l'Aumônerie du Lycée et non pour la kermesse du Lycée comme il a été annoncé par erreur dans une précédente édition.

PORCARO

PROMENADE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE. — La promenade scolaire est fixée au dimanche 2 juillet. Elle conduira les amis de l'école, les parents, les enfants, à Penvis-Suscijno. Départ à 7 h., de la Belle-Allouette. S'inscrire à l'école.

AVIS DIVERS

AVIS DE LA SECTION U.P. DE PLOERMEL

Contrairement à la décision prise lors de la dernière réunion, et à la demande de plusieurs camarades et sympathisants de l'Union Fédérale des A.C. et V.G. et après entente, les responsables de la section portent à la connaissance des membres qu'une promenade est organisée le dimanche 25 juin, à La Baulie. Prière de se faire inscrire chez le président, M. Lequitte, rue Saint-Arme, chez M. Job Morin, coiffeur, rue des Forges. Le car passera par Campénéac et Néant-sur-Yvel. Départ de la place La Mennais, à 8 h. 30.

MONTÉNEUF

FÊTE LOCALE. — La fête locale aura lieu cette année le 2 juillet. Au programme : course cycliste sur circuit fermé de 6 km 600 que les coureurs auront à parcourir 15 fois. Le soir, bal.

Nous lisons « l'Officiel » pour vous

Au fil des jours

A Plessé (C.-du-N.) un fourgon morbihannais est la proie des flammes

Samedi, au petit matin (il était environ 4 h 30) M. Jean Boussoit, commerçant-poisonnier, à Aguan (Morbihan), circulait en direction de Nantes où il se rendait pour effectuer son chargement. Arrivé au lieu dit « Larre » en Plessé, il fut tout surpris de voir des flammes sortant du capot du moteur. Il arrêta rapidement son véhicule, le quitta et chargea un automobiliste de passage de prévenir les pompiers de Plessé. Ces derniers attaquèrent le sinistre d'abord à l'aide de leur plus gros extincteur puis de leur moto-pompe et furent vite maîtres de l'incendie. Néanmoins le véhicule n'était plus qu'une carcasse calcinée. Les causes du sinistre ne font l'objet que d'hypothèses, s'agit-il de surchauffement du système de tuyauterie d'alimentation en carburant lequel se serait répandu sur le pot d'échappement ? Rien n'est confirmé.

SUCCÈS DE LA KERMESE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE GUER



Favorisée par un temps splendide, la kermesse des écoles publiques s'est déroulée, comme chaque année, dans la prairie des écoles, où les visiteurs se trouvaient très à l'aise à l'ombre des pommiers qui rendaient le cadre

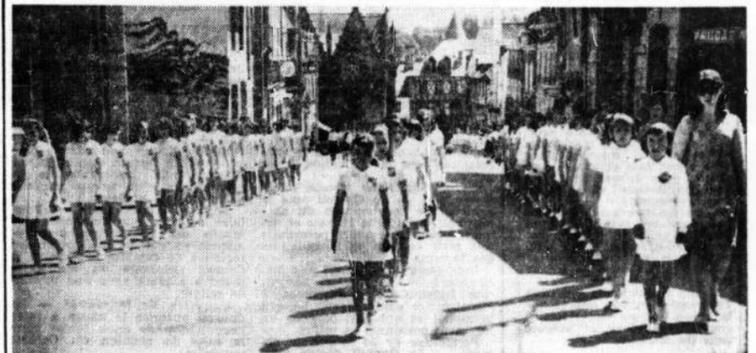
très agréable. Une fois de plus, les organisateurs ont droit à de ce succès.

De très nombreuses personnes avaient rejoint le terrain et la, devant les stands, aussi variés

qu'achalandés, chacun put se livrer à ses loisirs préférés.

Au nombre des personnalités, nous avons remarqué MM. Lorand, conseiller général ; Régent, maire de Guer et MM. Lefranc et Réminiac, adjoints.

LA FÊTE DES ÉCOLES A JOSSELIN



Sous un soleil estival, la fête des écoles publiques de Josselin a connu un grand succès populaire. À l'issue du défilé, un nombreux public s'est rendu au parc des sports où il a pu se distraire par les divers stands et apprécier les évolutions des enfants, en particulier le lenti.